

AVANTAGE ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Bénéficiaire :

Adresse :

N° d'affiliation :

N.I.S.S. :

Conditions d'intervention

Notre mutualité accorde une intervention de **20,00 EUR** par séance (sans toutefois dépasser le montant à charge du bénéficiaire) sur présentation de l'**attestation de traitement dûment complétée accompagnée des preuves de paiement pour chacune des séances**.

L'intervention est limitée à **8 séances** par année civile et par bénéficiaire.

Pour avoir droit à l'intervention, l'affilié(e) doit être en règle de cotisations à l'assurance complémentaire. Seuls les statuts déterminent les droits et obligations des membres et ceux de la mutualité.

A compléter par le psychologue

Je soussigné,

- licencié en psychologie et enregistré auprès de la commission des psychologues avec n° identification
- psychologue clinicien avec n° INAMI
- orthopédagogue clinicien avec n° INAMI
- sexologue et membre de la « Société des Sexologues Universitaires de Belgique » ou « Vlaamse Vereniging voor Seksuologie »
- déclare que le patient (nom et prénom) a suivi les séances reprises ci-dessous.

Date	Montant payé	Signature et cachet

Solidaris Brabant s'engage à respecter la règlementation applicable en matière de protection de la vie privée durant toute la durée du traitement des informations ici collectées. Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par Solidaris Brabant pour maintenir votre dossier à jour et que nous puissions toujours disposer de vos coordonnées complètes dans le cadre de nos prestations de services. Le règlement général sur la protection des données vous offre une série de droits par rapport à vos données (droit de rectification, d'accès, d'effacement, droit à la limitation du traitement,...). Consultez la charte relative à la protection des données à caractère personnel disponible sur notre site, pour une information plus étendue sur vos droits et les modalités de traitement de ces données. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données , vous pouvez contacter le délégué à la protection des données, via l'adresse dataprotection.bra@solidaris.be. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits relatifs à la protection des données ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à l'Autorité de protection des données belge.